

Élections municipales

2 novembre 2025

La période de mise en candidatures s'est maintenant terminée.

Proclamés élus sans opposition :

Maire : Jean LABRECQUE

Conseillers :

District 2 : Marco SCROSATI

District 3 : Yves GAGNON

District 4 : Nicole CARON

District 5 : Yvon THERRIEN

**Scrutin du 2 novembre 2025
pour le poste de conseiller
des districts suivants :**

District 1

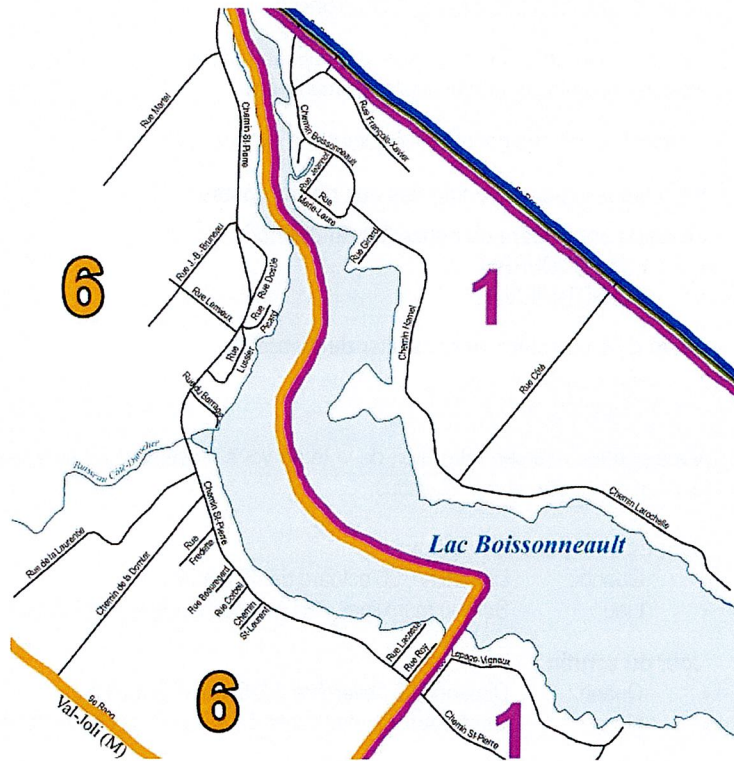
Candidats

- Lucie CODERRE
- Yves ST-HILAIRE

District 6

Candidats

- Marcel LABERGE
- Cindy MICHAUD



Important

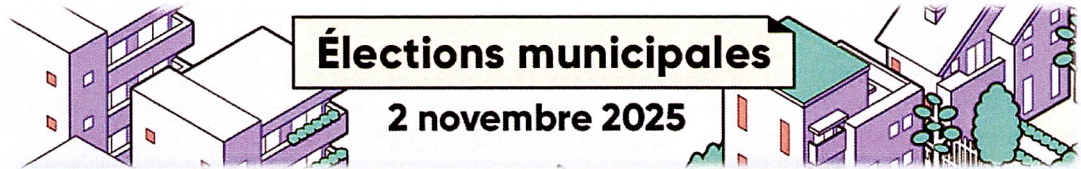
Seuls les électeurs et électrices des districts 1 et 6 seront appelés à voter. Un avis vous sera transmis aux personnes concernées, incluant les détails sur la liste électorale et les dates de la commission de révision.

Date vote par anticipation : 26 octobre 2025

Date du jour du scrutin : 2 novembre 2025

Restez à l'affût : plus d'informations sur les modalités de vote suivront.

Voici la carte des districts ainsi que le lien sur le site internet: [**section « élections municipales 2025 »**](#)



Avis public du scrutin

Date du scrutin : 2025-11-02

Districts : seulement le district 1 et le district 6

Par cet avis public, France Lavertu, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

Un scrutin sera tenu pour le les électeurs du district 1 et le district 6.

Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de conseillère ou conseiller du district 1

- Lucie CODERRE
- Yves ST-HILAIRE

Poste de conseillère ou conseiller du district 6

- Marcel LABERGE
- Cindy MICHAUD

Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour de vote par anticipation :

- Quand : Dimanche, 26 octobre de 12 h à 20 h
- Lieu : Bureau municipal, 295 route de l'Église, Saint-Claude

Jour du scrutin :

- Quand : Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h
- Lieu : Centre Aux Quatre Vents, 563, 7e Rang, Saint-Claude

Important: seuls les électeurs et électrices des districts 1 et 6 seront appelés à voter.

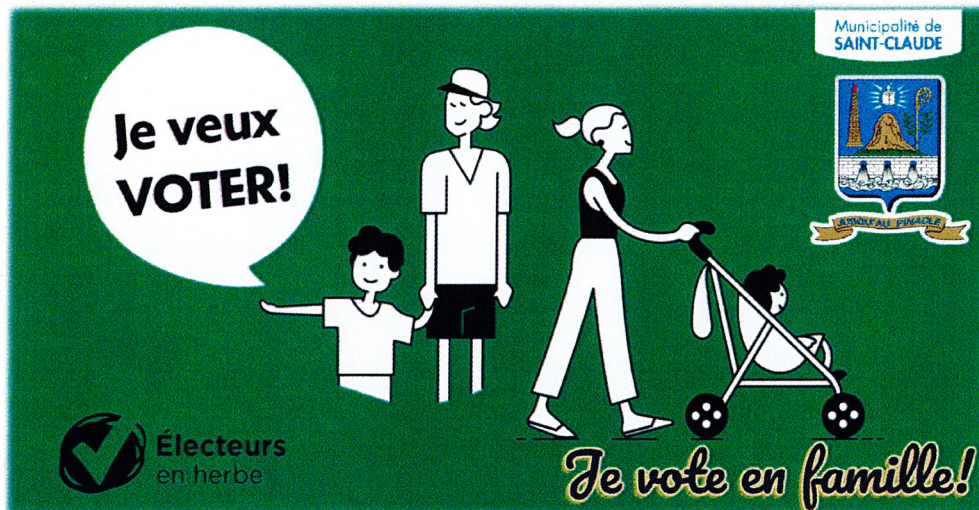
Le recensement des votes aura lieu le centre Aux Quatre Vents, à l'adresse suivante : 563, rang 7, Saint-Claude au 2e étage. Vous pouvez y assister.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

France Lavertu - Présidente d'élection

Adresse : 295, route de l'Église, Saint-Claude Téléphone 819 845-7795 #1

Donné à Saint-Claude, 6 octobre 2025



Les jeunes de Saint-Claude auront droit de vote !

(26 octobre ou 2 novembre)

En lien avec le programme « Électeurs en herbe », cette initiative permet aux enfants qui accompagnent leurs parents de s'initier au processus électoral en votant eux aussi.

Fonctionnement

- L'enfant accompagne d'abord son parent afin de se familiariser avec le fonctionnement du vote : accueil au bureau de vote, vote secret derrière l'isoloir, dépôt du bulletin de vote dans l'urne, etc.
- Il se rend ensuite au petit bureau de vote.
- Il reçoit un bulletin de vote comportant la question spécialement conçue pour lui.
- En suivant l'exemple de son parent, il remplit son bulletin de vote et il le dépose dans l'urne. Le personnel lui remet un tatouage par la suite.
- Quelques jours après le vote, l'enfant et son parent peuvent consulter les résultats du vote sur le site Web d'Élections Québec.

Le programme *Électeurs en herbe* invite les électrices et les électeurs des municipalités participantes à vivre la démocratie en famille. Dans chaque lieu de vote, les enfants pourront se rendre au petit bureau de vote pour voter, comme leurs parents, en répondant à une question spécialement conçue pour eux.

Les petits bureaux de vote s'adressent particulièrement aux enfants de 3 à 12 ans, mais ils sont ouverts à tous les jeunes de moins de 18 ans qui veulent s'initier au processus électoral.

